

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JANVIER 2021

01 - APPEL NOMINAL

Etaient présents : M. MATRAY Jean-Luc., Mme LABROSSE Françoise, M. PERRIER René, M. VERMOREL Pascal, M. SIMOND Gérard, Mme MURARD Annie, Mme MONTANES Véronique, M. DUBOUIS Gilles M. MATHON Jean-Louis, Mme POLLOCE Sophie, Mme DECHELETTE Aurélie, M. MERCIER Gaylord, Mme GRIZARD Justine, Mme PIOT Patricia, M. COMBY Kévin

Absents :

02 - NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Mme MONTANES Véronique

03 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION PRECEDENTE

Pour :15

Contre :

Abstention :

04 - APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR N° 7

Pour :15

Contre :

Abstention :

05 - RESULTAT CONSULTATION AEP 4 VENTS/ROUTE DES ECHARMEUX

M. le maire présente le rapport d'analyse des offres élaboré par le bureau d'études Réalités et présenté en CAO (comité d'offre d'appel) le 23 décembre dernier.

Les travaux concernés sont la mise en place d'un surpresseur aux Quatre Vents pour augmenter la pression de l'eau chez les riverains et le remplacement d'une canalisation à Pézeron.

Entreprise candidate	Prix des prestations € H.T.	Analyse du mémoire technique	Notation des critères			Clt
			1 Valeur technique sur 20 - 60%	2 Prix des prestations sur 20 - 40%	Note finale sur 20	
<i>Estimation maîtrise d'œuvre : 350 378,00 € HT</i>						
SADE CGTH	338 335,50 €	RAS	16,00	16,48	16,19	3
Grpt CHAVANY TP / POTAIN TP	306 983,24 €	RAS	19,00	18,66	18,86	2
EUROVIA DALA Agence LMTP	287 641,00 €	RAS	19,00	20,00	19,40	1
SMTF	433 127,10 €	RAS	13,00	9,88	11,75	4

Offre économiquement la plus avantageuse : EUROVIA DALA Agence LMTP, pour un montant de 287 641,00 € HT soit 345 169,20 € TTC.

Les travaux devraient débuter mi-février sur le secteur des Quatre Vents et début mars sur Pézeron.

Pour : 15

Contre :

Abstention :

06 - TARIFS 2021 LOCATION SALLES DE REUNION MAIRIE

Monsieur le Maire rappelle les tarifs votés pour 2019-2020 et propose de les maintenir pour 2021 :

- Salle René CHRISTOPHE : 100€/jour – 50 € par 1/2 journée
- Salle François ANDROT : 80€/jour – 40 € par 1/2 journée

- Salle du Conseil : 150€/jour – 75 € par ½ journée
- Cautions : 200€

Pour : 15

Contre :

Abstention :

07 - RENOUELEMENT CONVENTION MISE A DISPOSITION MV/CHARLIEU-BELMONT (FORMATIONS MUTUALISEES)

M. le maire rappelle les principes de la mission formations mutualisées sur le territoire de Charlieu-Belmont communauté.

- ✓ Formations en union de collectivités du CNFPT : formations à destination des agents des collectivités locales, délocalisées sur le territoire de Charlieu-Belmont, dont la coordination est mutualisée au niveau de l'intercommunalité ;
- ✓ Principe validé par les élus communautaires : une secrétaire de mairie coordonne le dispositif en contrepartie d'une compensation financière pour la commune équivalent au salaire brut chargé de l'agent ;

Mme Voner est la personne référente pour les formations des agents et des élus.

- ✓ Mission coordonnée par la mairie de Belmont de la Loire (M. VONNER) depuis octobre 2019 ;
- ✓ Convention annuelle de mise à disposition fixant les modalités pratiques et financières à renouveler ;
- ✓ Nouvelle convention : durée 3 ans, 80h / an max.

Il est demandé au CM de valider cette nouvelle convention.

Pour : 15

Contre :

Abstention :

08 - RENOUELEMENT DE LA CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE PREVENTION DU CENTRE DE GESTION DE LA LOIRE (CDG42)

M. le maire détaille le contenu des prestations « hygiène et sécurité au travail » proposées par le CDG :

- « Information et conseil en prévention » (informations, conseils)
- « Inspection hygiène et sécurité », mission obligatoire de la collectivité, une inspection tous les 2 ans entre 10 et 30 agents
- « Assistance individualisée en prévention », facultatif
- « Assistance mutualisée en prévention », facultatif

La collectivité adhère aux prestations « hygiène et sécurité au travail » sous forme d'une participation forfaitaire annuelle de 10 € mensuels + tarif spécifique par prestation sollicitée. Ex : inspection H&S avec rapport = 610 €.

Durée de la convention : convention conclue jusqu'au 31 décembre 2026.

Il est proposé au CM d'approuver le renouvellement de la Convention d'adhésion aux prestations « Hygiène et sécurité au travail ».

Pour : 15

Contre :

Abstention :

09 - RENOUELEMENT CONVENTION ASSISTANCE TECHNIQUE ASSAINISSEMENT CD42

M. le maire rappelle que la commune adhère au service d'assistance technique du CD42 pour l'assainissement. Il en rappelle le principe.

Contenu : visites régulières du système d'assainissement collectif (STEP) avec rapport et accompagnement réglementaire par le service de la Mission d'assistance à la gestion de l'eau (MAGE).

Tarif: 0.65€/habitant/an

Durée: 4 ans renouvelables 1 fois

Il propose au CM d'approuver le renouvellement de la Convention pour 4 ans.

Pour : 15

Contre :

Abstention :

10 - AVENANT DE PROLONGATION AU PLAN DE FORMATION MUTUALISE 2018-2020 (CDG42) + REGLEMENT DE FORMATION

M. le maire explique que le Plan de formation qui recense les thématiques prioritaires de formation des agents est une obligation pour les collectivités

Pour les collectivités ligériennes de moins de 50 agents un plan mutualisé 2018-2020 a été élaboré par le CDG42 et le CNFPT(centre national de formation de la fonction publique) et validé par les collectivités.

La crise sanitaire ayant entraîné l'annulation ou le report de formations, le CDG42 propose la prolongation du plan de formation mutualisé jusqu'au 31/08/2021

En parallèle le CDG42 a élaboré un modèle de règlement de formation, annexé au plan de formation, permettant de définir les conditions générales d'exercice de la formation

M. le maire propose au CM d'approuver la prolongation du plan de formation mutualisé ainsi que le règlement de la formation mis à jour

Pour : 15

Contre :

Abstention :

11 - REGULARISATIONS CADASTRE

M. le maire explique que la délibération 2020-059 prise en conseil municipal du 9 octobre 2020 concernant la « régularisation chemin La Roche » comporte une erreur relative à l'identité propriétaire de la parcelle AE424. SCI AZOLETTE et non M. Jean GROSSELIN.

Il est demandé au CM de prendre une délibération « annule et remplace » pour rectifier cette erreur

Pour : 15

Contre :

Abstention :

12 - COUPES DE BOIS 2021/ PROPOSITION ONF

Proposition coupe de bois ONF campagne 2021 :

Forêt de LAFOND-BARRELIERE

160m³ / 2.2 Ha

Mode de commercialisation : gré à gré

M. le maire demande au CM d'approuver cette proposition de l'ONF.

Pour : 15

Contre :

Abstention :

13 - DEMANDE DE SUBVENTION COUR DES MIRACLES

Rappel subvention 2019-2020 : **726 €**

Proposition subvention 2020-2021 : 726 + 2% = **740.50 €**

Le montant retenu est 740€

Pour :15

Contre :

Abstention :

Mr Le Maire présente un courrier du Souvenir Français qui œuvre pour la sauvegarde des tombes de soldats. Mr Richard Launay de St Hilaire sous Charlieu est la personne qui s'occupe de notre secteur. Il est proposé de se rapprocher de cette association lors de la réfection de la place du Souvenir.

14 - DIVERS DEVIS ET PROPOSITION FINANCIERE

Opération	Nature des travaux	Entreprise	Montant
Amendes de police 2020	Glissière allée Chataigniers	AXIMUM	7 704.80 € HT
	2 Radars pédagogiques	Signature	6 136.00 € HT
Voirie communale	Modification trottoir devant l'épicerie	Lapierre maçonnerie	3 855.00 € HT
Gîtes	Remplacement de la literie	ATLAS NICOLAS P	3 363.09 € HT 6 950.00 € HT
Captages eau potable	Elaboration du dossier préalable à la consultation de l'hydrogéologue agréé	Paul ROYAL, ingénieur	4 400.00 € HT

Pour :15

Contre :

Abstention :

Vente bois plan d'eau + arboretum	Pascal DUBOUIS	2 700.00 €
--	----------------	------------

Pour : 15

Contre :

Abstention :

15 - POINTS DIVERS

- ✓ Délibération 2020 079 décision modificative N 3 (remboursement caution logements communaux non-inscrits au budget prévisionnel) rattachée au conseil municipal du 20/11.
- ✓ Lancement de la consultation pour la maîtrise d'œuvre de la création d'une nouvelle STEP : la remise des offres est prévue pour le 5/02.